




**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120410-20887-DE-1-1_0
Date de signature : 12/04/12
Date de réception : jeudi 12 avril 2012
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2012.393**

Séance publique du

10 avril 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : SCHEMA DIRECTEUR DU CHAUFFAGE URBAIN DE LA VILLE D'AIX EN  
PROVENCE -LANCLEMENT DE LA PROCEDURE**

Le 10/04/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 4 avril 2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliott BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dahbia DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, M. Jacques GARCON à M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Danièle BRUNET, Mme Fleur SKRIVAN à Mme Chantal DAVENNE

**Excusés sans pouvoir :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, M. André GUINDE, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Arlette OLLIVIER

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques  
D.A.S.T. InfrastructuresRAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 10/04/12

-----

**RAPPORTEUR** : M. Jean CHORRO**Politique Publique** : 03-PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE**OBJET** : SCHEMA DIRECTEUR DU CHAUFFAGE URBAIN DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE -LANCEMENT DE LA PROCEDURE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence est fortement engagée sur la thématique de l'énergie depuis de nombreuses années à travers ses initiatives privilégiant une approche environnementale et économique.

Dans cette logique, le contrat de délégation de service public du réseau de chaleur, ayant pris effet le 1er juillet 2011, prévoit notamment la construction d'une chaufferie biomasse, située sur le site d'Encagnane. Sa mise en service fin 2013 portera à plus de 65 % la part des énergies renouvelables dans le réseau et permettra, par la substitution d'une partie du gaz actuellement utilisé, une économie de près de 12 500 tonnes de CO2 par an. Ce contrat prévoit également un programme d'extension de réseau (21 nouvelles sous-stations créées et plus de 5 kms de nouvelles canalisations posées) ainsi qu'une interconnexion entre le site d'Encagnane et celui de Fenouillères.

L'objectif est d'élaborer un schéma de développement du réseau de chaleur pour raccorder le plus grand nombre de bâtiments dans un objectif de rationalité, d'efficacité et d'économie en termes de consommation énergétique et de prix.

En ce sens, le schéma directeur du réseau de chaleur s'inscrit dans une démarche d'anticipation dont l'objectif est d'aider le maître d'ouvrage à réaliser une projection sur le devenir de son réseau de chaleur à l'horizon 2020, en lien avec les abonnés et de lui fournir différents scénarios qui permettront de décider d'une programmation de travaux à entreprendre pendant cette période.

Le plan d'actions programmées intégrera les évolutions des demandes énergétiques, un équilibre et une performance économique pour chacun des partenaires (notamment en termes de maîtrise des charges

pour l'utilisateur final) et une performance environnementale grâce au recours majoritaire aux énergies renouvelables.

Pour cela, l'élaboration du schéma directeur comprendra les étapes suivantes :

- constituer un Comité de Pilotage
- dresser un diagnostic partagé sur la performance (technique, environnementale...) et les contextes contractuels et économiques entre la collectivité, le gestionnaire et les usagers du réseau de chaleur
- élaborer différents scénarios consensuels et chiffrés d'évolutions du réseau à l'horizon 2020 avec leurs impacts techniques, économiques, environnementaux et sociaux (emplois créés...)
- proposer un plan d'actions et un échéancier prévisionnel

Pour répondre à ces enjeux, il est nécessaire de confier la rédaction du schéma directeur du réseau de chaleur à une assistance à maîtrise d'ouvrage compétente dans le domaine.

En conséquence, Mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

**DECIDER** l'engagement de la démarche d'élaboration du schéma directeur du réseau de chaleur telle qu'elle vient d'être exposée.

**AUTORISER** Madame le Maire ou l'adjoint délégué à lancer et à signer le (ou les) marché(s) d'études correspondant(s) et toutes pièces y afférant.

**AUTORISER** Madame le Maire ou l'adjoint délégué à solliciter les subventions et fonds de concours nécessaires au financement de cette opération auprès de l'ensemble des partenaires potentiels (Communauté du Pays d'Aix, Conseil Régional PACA...).

**2012.393 - SCHEMA DIRECTEUR DU CHAUFFAGE URBAIN DE LA VILLE D'AIX EN  
PROVENCE -LANCEMENT DE LA PROCEDURE**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 47</b>
<b>Présents</b>	<b>: 42</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 47</b>
<b>Pour</b>	<b>: 47</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12 avril 2012  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**